

Programme de candidature mandat 2026 – 2029

Candidature au poste de 4ème Vice-Présidente
représentant les Régions du Littoral et du Sud-Ouest

KENFACK ZANKIA WINNIE AUDREY ÉPSE HEUDJEU - ONAC 340



www.winniekenfack.com



+237 680 40 60 81



Huit années d'expérience professionnelles entre cabinet d'architecture, institution publique et **ONAC**

340

Numéro au Tableau de l'Ordre

08

années d'exercice

06

années de participation
active au sein de l'ONAC



- Architecte DEIAU, régulièrement inscrite au Tableau de l'Ordre sous le numéro 340 -promotion 2020 COVID-2019.
- 05 ans d'exercice en cabinet d'architecture agréé.
- 03 ans d'exercice en administration.
- Résidence professionnelle à Douala.
- Représentant du 4ème Vice-Président dans plusieurs commissions entre 2023 et 2026.
- Membre de la Commission culture, patrimoine et communication depuis 2023.
- Responsable de l'Atelier de Réombrage des villes lors du Cinquantenaire de l'Ordre.
- Responsable de la conception et de l'animation du stand de l'Ordre aux Journées de l'Urbanisme et de la construction de Douala en 2025.
- Accompagnement des confrères et consoeurs dans le montage des dossiers de permis de construire dans la région.

Deux réalités, un même déficit de proximité

02 Régions à représenter **05** Communautés Urbaines et **17** Communes d'Arrondissement



Littoral

- 3 Communautés urbaines
- 11 Communes d'arrondissement

Le Littoral est la région la plus densément peuplée et industrialisée du pays. Elle est centrée autour de sa capitale, Douala, qui abrite le principal port d'Afrique centrale.

Chef lieu : Douala

Système linguistique : Francophone

Profil économique : Industriel, commercial et portuaire

Symbole Géographique : Le fleuve Wouri et l'estuaire

Culture Phare: Le Ngondo (Peuples Sawa)



Sud-Ouest

- 2 Communautés urbaines
- 6 Communes d'arrondissement

Le Sud-Ouest se distingue par son relief impressionnant, marqué par le Mont Cameroun, et son histoire coloniale.

Chef lieu : Buea

Système linguistique : Anglophone

Profil économique : Agricole, agro-industriel et pétrolier

Symbole Géographique : Le Mont Cameroun (4 095 m)

Culture Phare: La course du Mont Cameroun / Écotourisme



Ce qui est commun

- Exercice illégal et signatures de complaisance,
- Méconnaissance des règles d'urbanisme et du barème d'honoraires,
- Non-conformité des assurances et agréments,
- Insertion difficile des jeunes diplômés,
- Faible participation aux Assemblées Générales.



Notre vision

***« Renforcer la présence de l'Ordre
sur le territoire et accompagner
au mieux ses membres »***

Un Ordre présent, lisible, bilingue et utile dans les deux régions.

Quatres axes, tenables en trois ans

01 Gestion de Proximité

Responsabiliser localement chaque membre et mailler le territoire.

02 Défense du titre d'architecte

Faire reculer l'exercice illegal, les signatures de complaisance et la sous- rémunération par des strategies propres, débattues et remontées au Conseil, pour approbation en Assemblée générale.

03 Partage d'expérience

Accompagner et mentorer, afin de préparer le devenir de la profession.

04 Valorisation des oeuvres architecturales dans le Territoire

Militer pour la mise en exergue des projets, des oeuvres réalisés par les architectes en general et ceux des regions du Littoral et du Sud-Ouest en particulier.

Trois années, trois temps

Année 1 2026 – 2027

Connaître et structurer

- Installation et prise de contact dans les deux régions
- Recensement régional établi et remis au Secrétariat Général
- Cinq pôles de proximité constitués : Douala, Nkongsamba, Edéa, Limbe, Kumba;
- Permanence mensuelle ouverte ; canal de liaison bilingue actif
- Besoins régionaux injectés dans le cycle budgétaire avant le 30 septembre, seul fenêtre disponible selon l'art. 73.
- Cadre de concertation créé ou consolidé avec les collectivités des deux régions.

Année 2 2027 – 2028

Déployer

- Cadre de concertation créé ou consolidé avec les collectivités des deux régions.
- Campagne auprès des maîtres d'ouvrage publics et privés des deux régions sur le recours obligatoire à l'architecte organisée
- Registre régional des offres et des marchés publié
- Deux sessions de mentoring organisées
- Première exposition des œuvres architecturales régionales lors des JUD
- Campagne de conformité assurance avant l'échéance du 31 mars
- Deux sessions de formation continue tenues

Année 3 2028 – 2029

Consolider et transmettre

- Deux sessions de mentoring organisées
- Une session de formation continue tenue
- Catalogue des œuvres publié et format versé au Conseil
- Distinction régionale proposée au Conseil
- Évaluation locale des trois années devant les confrères
- Acquis intégrés au fonctionnement ordinaire de l'Ordre
- Archives et fichiers régionaux remis au Secrétaire Général (art. 65)

Avec quels moyens ?

Ma situation professionnelle, déclarée d'entrée

Je suis architecte à la Cellule de la Planification Urbaine de la Communauté Urbaine de Douala

CE QUE CELA APPORTE À LA FONCTION QUE JE SOUHAITE OCCUPER

- Connaissance directe de la maîtrise d'ouvrage publique et des procédures d'autorisation de bâtir.
- Parfaite maîtrise des Documents de Planification Urbaine.
- Accès institutionnel utile aux protocoles prévus à l'axe 4.
- Compréhension concrète des marchés et de la commande des collectivités territoriales.
- Une lecture des deux faces du métier : l'agence et l'administration.

CE QUE JE NE PROMETS PAS

- Je ne promets pas de décisions qui relèvent du Conseil délibérant ou de l'Assemblée Générale.
- Je ne promets pas de dépenses que je n'ai pas le pouvoir de voter.
- Je ne promets pas de résultat sur des dossiers individuels de discipline ou d'agrément, dont l'instruction ne m'appartient pas.
- Je ne promets pas de transformer l'Ordre à moi seule depuis un siège de membre suppléant.

Donnons au Littoral et au Sud-Ouest une voix qui rend compte



www.winniekenfack.com



+237 680 40 60 81

